

Fiche 4 Mesures PCI et directives de la Santé publique		
Direction responsable DIRECTION DES SERVICES D'HÉBERGEMENT POUR LES AINÉS ET LES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE	Émis	2021-04-22
Expéditeur Nathalie Beaupré	Entrée en vigueur	2021-04-22
Destinataires Tout le personnel du CISSMO – Hébergement - réadaptation	Révisé	2022-10-21

1. Énoncé

- En temps de pandémie, les activités de groupes sont effectuées en privilégiant le concept de bulle et tiennent compte des mesures PCI et des directives émises par la santé publique en vigueur
- Énoncé qui concerne aussi les unités de lits de soins post-aigus, URFI DP

2. Objectifs

- Prévenir et traiter le déconditionnement tout en respectant les mesures émises par la santé publique, par la PCI et le concept de bulle, de façon à réduire les risques de contamination et d'éclosion généralisée

3. Instructions

- Déterminer les usagers qui doivent faire partis de la même « bulle » en respectant les mesures PCI et directives de la santé publique en vigueur
- Bulle étant définie par :
 - Regroupement d'au maximum 10 ou 12 usagers au sein duquel il y a un assouplissement de certaines mesures, dont la distanciation physique
 - Le groupe d'usagers doit toujours être le même lors des activités, et bénéficier des services fournis par la même équipe d'intervenants
- Respecter les mesures PCI lors des activités :
 - Laver les mains de tous les usagers avant et après l'activité
 - Nettoyer le matériel utilisé à l'aide de peroxyde d'hydrogène (Virox) entre chaque usager
 - Identifier le matériel à usage unique (ex : vernis à ongle) au nom de l'usager
 - Respecter la distanciation (2m) avec les usagers d'une bulle différente
 - Recommander fortement le port du masque dans les aires communes pour les usagers en mesure de le porter
 - Utiliser du matériel facile à désinfecter
 - Réduire le matériel amené aux chambres
 - Évaluer la possibilité de laisser des appareils d'entraînement dans les chambres des usagers

4. Intervenants concernés : rôles et responsabilités

Gestionnaire

- Transmettre l'information en vigueur aux équipes
- Superviser l'application des mesures PCI
- Fournir les moyens d'application des mesures PCI

Infirmière

- Contribuer à instaurer le concept de bulle
- Effectuer la mise à jour des bulles
- Assurer le respect des mesures PCI
- Sensibiliser les usagers et ses pairs à l'importance du respect des bulles
- Prévoir le lieu de regroupement de chaque bulle selon les besoins en collaboration

Infirmière auxiliaire et professionnel

- Contribuer à instaurer le concept de bulle
- Assurer le respect des mesures PCI
- Sensibiliser les usagers et ses pairs à l'importance du respect des « bulles »
- Prévoir le lieu de regroupement de chaque bulle selon les besoins en collaboration

Préposé aux bénéficiaires

- Contribuer à instaurer le concept de bulle
- Assurer le respect des mesures PCI
- Regrouper les usagers en fonction des bulles établies
- Sensibiliser les usagers et ses pairs à l'importance du respect des bulles
- Prévoir le lieu de regroupement de chaque bulle selon les besoins en collaboration

Agente administrative

- Créer des repères visuels (affiches) incluant les photos des usagers d'une même bulle
- Afficher sur les unités

5. Documents de référence

- Document de référence 1 : <https://www.inesss.qc.ca/covid-19/services-sociaux/pratiques-en-readaptation-physique-en-contexte-disolement-preventif-a-la-chambre.html>